

Photo fournie par Mme Danièle BLANCHOU

La Gazette

N° 33 • Juillet 2024

L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Dans ce numéro, outre les rubriques habituelles, j'aimerais souligner plusieurs choses. Tout d'abord, la taille des arbres dans le domaine public est interdite et verbalisable. Si un

arbre fait de l'ombre sur votre terrain alors que vous voulez profiter du beau temps, signalez-le en mairie et nous informerons les services espaces verts de Caen-la-mer qui travaillent avec une équipe d'élagueurs. Mais, attention, ils n'interviendront qu'à l'automne quand les feuilles seront tombées. Aussi, il faut anticiper maintenant pour l'été prochain.

Sinon, je suis régulièrement interpellé par des habitants à propos de la circulation routière : "qu'est-ce que vous comptez faire ? Vous faut-il un mort avant d'agir ? Dans mon lotissement, les gens roulent vite ! ..." Rue Val ès Dunes, quand le bus s'arrête pour laisser monter/descendre des passagers, les impatientes qui doublent en chevauchant les flots voire en empruntant complètement l'autre voie en plein virage, ce sont eux les responsables ou moi ? Les gens qui se stationnent n'importe où, alors qu'il y a 4 parkings dans la commune plus celui au stade pour faciliter l'accès à l'école, encore de ma faute ? Alors qu'il y a des panneaux indiquant une vitesse limitée à 50, dès l'entrée de ville, puis à 30, en cœur de bourg, et que les radars pédagogiques indiquent en rouge le dépassement, ce sont les conducteurs les responsables ou moi ? Lorsque le feu entre le bar et le restaurant scolaire est rouge et que des véhicules ne s'arrêtent pas, qui est responsable ? Qui roule vite dans les lotissements si ce n'est ceux qui y habitent ? Mais, bien sûr, c'est toujours et encore moi le responsable. J'ai signalé toutes ces infractions

à la gendarmerie qui fait ce qu'elle peut en fonction de ses effectifs disponibles qui ne sont malheureusement pas souvent. Voilà pourquoi nous avons notamment installé des caméras de vidéoprotection et nous allons continuer. Si un jour il y a un accident, au moins, je pourrai prouver que ce n'était pas moi qui étais au volant !

A propos du voisinage, je tiens juste à rappeler aux habitants rue des Diamants que, dans la zone d'activités (bd de l'Europe), effectivement, il y a des entreprises qui travaillent en horaires décalés et les week-ends, avec notamment des camions frigorifiques pour les transporteurs, générant certaines nuisances incontournables. Donc, lorsqu'on achète ou qu'on fait construire à côté d'une zone qui existe depuis plus de 60 ans, il faut s'attendre à ce genre d'inconvénients. Tout comme lorsqu'on habite à La Hogue, des activités agricoles de jour comme de nuit suivant les saisons, avec des passages d'engins agricoles bruyants, sont normales. Pour rappel, les locaux à usage professionnel ou commercial et les établissements industriels et assimilés représentent 40,5% des bases communales imposées en foncier bâti (pour 56,7% pour les habitations). Ainsi, sans cette activité économique, qu'en serait-il du réel montant des impôts locaux pour les habitants ?

Pour finir, peut-être avez-vous remarqué que nous avons refait les extérieurs de la salle des fêtes. Les portes de la tribune-vestiaires au stade sont enfin changées (12 semaines de délai de fabrication). Et à propos du nouveau monument aux morts, il sera achevé au plus tard le 10 juillet. Voilà pour les dernières nouvelles.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances d'été.

Sébastien FRANCOIS

Un nouveau visage pour vous accueillir !



Nadège GORS
vous accueille en
mairie depuis le
19 février dernier.

Après avoir suivi la formation des agents de remplacement des collectivités territoriales en 2016, elle a effectué beaucoup de petites missions de remplacement dans différentes mairies et établissements publics pour le Centre de Gestion, notamment à la mairie des Monts d'Aunay puis, plus récemment, à la mairie de Grentheville.

Aujourd'hui, Nadège vous accueille, vous informe et vous oriente. Elle a également en charge l'état civil. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses missions !

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Mairie Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 • 12h30 & 13h15 • 17h
Mercredi 8h30 • 12h30

La Poste

Lundi 8h15 • 11h
Mardi, jeudi et vendredi 14h • 18h15
Samedi 9h • 12h15

Services administratifs

02 31 23 10 08
Mme Patricia DURAZZO
Mme Stéphanie EDUIN
Nadège GORS

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.bourguebus.fr

Vernissage du projet graffiti à la bibliothèque

Le mercredi 29 mai a eu lieu le vernissage du projet graffiti réalisé durant les vacances de printemps avec des enfants du centre de loisirs, en adéquation avec le thème de ces vacances : « Le printemps des Arts ».



À l'initiative de la commune et en partenariat avec le centre de loisirs, il s'agissait de redonner un coup de jeune et de bien identifier la bibliothèque communale située derrière la mairie.

Avec l'expérience de Miles, intervenant professionnel de l'association Familles Rurales, et l'assistance de l'animatrice Alexia Collette, et malgré une météo capricieuse, les enfants ont pu s'adonner à l'élaboration d'un projet du début jusqu'à la fin. Ils ont découvert la technique du pochoir, l'utilisation de la bombe de peinture.

Une dizaine d'enfants a eu carte blanche pour faire parler leur imagination et a donc pu participer à ce projet dont le résultat les a ravis.

L'inauguration a eu lieu le 29 mai, en présence de certains enfants, de Monsieur Le maire et de Nathalie MACIEJEWSKI, adjointe au maire attachée à la jeunesse, ainsi que des représentants de l'association Familles Rurales et des familles.



Informations municipales

Conseil municipal du 28/03/24

Lors de ce conseil municipal, les élus ont décidé de maintenir l'organisation actuelle de la semaine scolaire à savoir 4 jours d'enseignement pour les rentrées scolaires de 2024 à 2027. Ils ont défini les modalités de la consultation publique liée à la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages. Ils ont décidé des modalités de versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents municipaux. Ils ont approuvé le compte de gestion dressé par le trésorier, pour l'exercice 2023, ainsi que le compte administratif 2023 de la commune. Ils ont voté, pour 2024, les taux d'imposition identiques à ceux de 2023 soit : 48,10 % pour le foncier bâti, 33,03 % pour le foncier non bâti et 15 % pour la taxe d'habitation (applicable aux résidences secondaires uniquement). Ils ont voté les subventions allouées aux associations et approuvé le budget primitif 2024 de la commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante : pour la section de fonctionnement, à 2 474 303,02 € et, pour la section d'investissement, à 504 601,33 €.

Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur www.bourguebus.com

Des jeunes « engagés »

Le samedi 20 avril dernier, les élus du Conseil Municipal des Jeunes organisaient leur première collecte de dons alimentaires non périssables, de produits d'hygiène et pour bébé, dans la salle du conseil municipal.



Les produits récoltés ont été redistribués aux Restos du Cœur d'Ifs.

Les membres du CMJ remercient les personnes qui ont répondu à cet appel solidaire. Forts motivés par cette expérience, ils ont décidé de la renouveler dans le courant de l'hiver prochain, avant la collecte nationale des Restos du Cœur.

Pour cette 2^{ème} édition, « On compte(ra) sur vous » !

La salle des fêtes fait peau neuve

Comme vous avez pu le constater, la salle des fêtes a subi un « lifting ».



En effet, les peintures extérieures (murs et marches) ont été repeintes et le bandeau a été changé. Le coût des travaux est de 40 754 € TTC. Concernant le bandeau au-dessus de l'entrée, non il ne va pas rester comme cela. Nous avons juste des problèmes avec l'entreprise. L'an passé, des travaux pour un montant total de 39 705 € TTC avaient déjà été effectués : mise aux normes électriques, changement des luminaires intérieurs en LED, changement du piano de cuisson, vitrification du parquet. La salle des fêtes est disponible à la réservation pour tout événement de nos administrés uniquement.

Retrouvez les modalités et conditions de réservation sur www.bourguebus.com

Une fête de la musique aux sons du biniou et de la guitare électrique

Cette année encore, la Municipalité a proposé deux concerts pour fêter la musique le 22 juin dernier.

La foule est venue nombreuse pour écouter Le bagad Penhars et le groupe Sounds of Anarchy, sous le soleil et dans une ambiance conviviale.

Une quinzaine de membres du bagad Penhars a fait la route depuis Quimper pour nous proposer des musiques traditionnelles bretonnes.

Informations municipales

Certains se sont laissés entraîner pour danser au son du biniou et de la cornemuse.



Les chanteurs et musiciens du groupe Sounds of Anarchy ont ensuite proposé des reprises des excellentes chansons de la série "Sons of Anarchy ».

Merci à l'équipe organisatrice qui s'investit pour proposer ces moments festifs !



Le CCAS à votre écoute

Avec le CCAS de Bourguébus, vous pouvez bénéficier d'un soutien dans diverses situations, que ce soit pour obtenir des informations au sujet des aides disponibles, pour pallier à une urgence sociale ou encore pour vous orienter vers les bons interlocuteurs. Son action peut être multiple : inser-

tion sociale, aide alimentaire, accès aux droits, soutien aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux enfants et aux familles en difficulté.

Lors du Conseil d'administration du 16 juin dernier, suite au départ de M. Daniel ROUSSEAU, Mmes Gisèle PLANCHENAU et Sandrine LEFORRESTIER, Mmes Laëtitia VERFAILLIE, Laurence PATARD et Nathalie MACIEJEWski ont accepté d'intégrer le CCAS. Qu'elles en soient remerciées.

Il a, par ailleurs, été décidé de maintenir les aides existantes et une réflexion va être menée sur des nouveaux thèmes : la mise en place d'une aide au permis de conduire pour les plus démunis, une sortie printanière pour les Aînés et une participation des membres en lien avec la Commission Animation de la commune au Noël des Aînés.

Contact : mairie de Bourguébus aux horaires d'ouverture

Une commune en faveur de la biodiversité

Face à l'érosion de la biodiversité, aux crises environnementales et climatiques, la mairie de Bourguébus a conventionné sur 3 ans avec l'association Symbiose.

Celle-ci propose de stimuler les écosystèmes en plantant des espèces d'arbres et arbustes d'intérêt écologique. Ainsi, cette année, un premier projet de renaturation du talus existant ainsi qu'une aire conviviale de type "barbecue" et un

îlot de biodiversité vont être créés Parc de la Main Delle. Les plantations sont prévues pour l'automne.



Renouvellement de la convention pour la mutuelle communale

La commune, par l'intermédiaire du CCAS, a décidé de renouveler la mise en place d'un partenariat non commercial avec la compagnie d'assurance AXA relatif à la proposition d'une offre promotionnelle santé communale.

Il est important de préciser que la commune ne souhaite pas contrevenir aux principes essentiels de libre concurrence et de respect des marchés publics, mais uniquement réaliser une action sociale en faveur de ses habitants et des entreprises du territoire s'ils veulent bénéficier d'une offre intéressante pour souscrire à une protection sociale.

Madame Florence ROULLE, mandataire d'assurance, est votre interlocutrice. Elle se déplace à votre domicile pour établir un devis personnalisé en fonction de vos besoins (Tél : 07 80 49 08 84 N°ORIAS : 17 003 300).

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Contre le vol, la prévention est aussi importante que la répression : la lutte contre cette délinquance est l'affaire de tous.

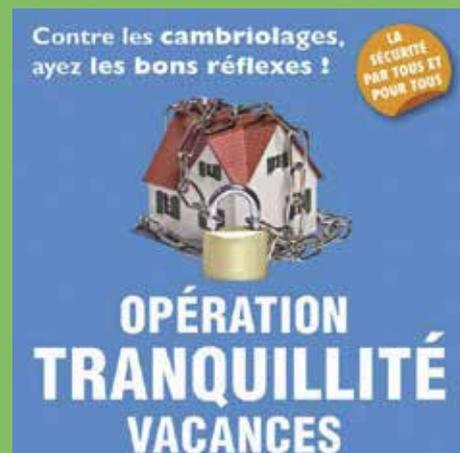
Aussi, pour votre sécurité, la Gendarmerie de Bretteville-sur-Laize rappelle les bons réflexes à avoir pour lutter contre les cambriolages :

- verrouillez vos portes et fenêtres, fermez vos volets et votre portail ;
- placez en lieu sûr et loin des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture ; il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres ;
- en cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité ; demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets en journée ;
- les policiers et gendarmes sont à votre service ; demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 117.

Opération Tranquillité Vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, sur votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce lors de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la gendarmerie.



Du côté des associations et des services

Inauguration du site mémoriel Goodwood

Le 7 juin dernier a eu lieu l'inauguration du Mémorial Goodwood qui se trouve sur la commune du Castelet, le long de la RN158 en direction de Falaise. Nous avons eu quelques fois l'occasion de parler du Mémorial destiné à la « transmission de la mémoire à la jeunesse ».



Les élèves des classes de CM1 et CM2 des 16 communes et intercommunalités adhérentes au Comité Goodwood, dont Bourguébus, étaient invités à contribuer à l'élaboration d'une fresque commémorative, avec la participation de l'Ecole Brassard de Caen.



Louise et Neal ont présenté la partie de la fresque dessinée par les enfants des classes de Florent LUCAS et Christophe COUVEZ de l'école Madeleine LALLIER.

Beaucoup de personnalités représentant des institutions officielles nationales, départementales et locales sont intervenues. Toutes ont remémoré la bataille qui s'est déroulée là où elles étaient et ont évoqué les combattants qui y ont participé en les remerciant sincèrement.



En particulier, deux anciens combattants de l'opération Goodwood au sein de l'armée britannique, âgés de 99 et 100 ans, ont été mis à l'honneur.

Parmi les invités, un « brass band » (fanfare britannique), dont la musique accompagnait la cérémonie, s'est fait remar-

quer avec son costume rutilant. Tout autant que l'arrivée de l'Association Caen Côte de Nacre Chapters, regroupant des passionnés d'Harley Davidson.

Enfin, les élèves de l'école de Bourguébus, guidés par le professeur de chant, étaient très fiers d'entonner « Das Deutschlandlied », devant les drapeaux des pays.

Un grand et chaleureux merci aux organisateurs du Comité Goodwood pour ces moments de Mémoire et surtout d'intense Fraternité.

Fermeture estivale de la bibliothèque



Les bénévoles de Familles Rurales en charge de vous accueillir à la bibliothèque et d'en assurer le bon fonctionnement seront en congés à partir du 6 juillet. Ils seront de retour le mercredi 11 septembre. La bibliothèque sera néanmoins ouverte les mercredis 28 août et 4 septembre de 11 h à midi.

Le club de foot Bourguébus Soliers recrute



Tu aimes le foot ? Tu es un garçon âgé entre 5 et 17 ans ou une fille âgée entre 7 et 17 ans ? Alors, rejoins les équipes masculines et féminines du club de football de Bourguébus-Soliers pour la saison 2024-2025.

Informations et inscriptions auprès de Yannis BOUSQUET
06.26.96.22.02

FOIRE AUX GRENIERS

3,50€ LE MÈTRE

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

DIMANCHE
14 JUILLET 2024

Organisé par le club de Bourguébus Soliers FC
STADE DE BOURGUEBUS

Ouverture aux exposants à 6h00
Interdits aux professionnels

Inscriptions et renseignements : 07.70.10.52.70
Après 18h00